

MOBILITÉS sortantes ERASMUS+ Étudiants du CCA

Deux possibilités (distinctes ou combinées) :

- **Mobilité sortante à des fins d'études** : à l'étranger dans un établissement supérieur d'enseignement artistique partenaire, titulaire de la Charte Erasmus.
Pour des raisons de cursus, les mobilités sortantes ne peuvent s'effectuer qu'en 2^e et 4^e années. Durée comprise entre 3 et 12 mois.
Lieu : dans un pays participant au programme ou dans un pays partenaire.

Les étudiants de 2^e et 4^e année sont invités à effectuer un séjour d'études dans le cadre de la mobilité internationale. Il peut avoir lieu en Europe ou dans le reste du monde, dans le cadre d'Erasmus+ ou de conventions spécifiques préétablies avec des établissements partenaires.

Durée : de 3 à 12 Mois.

- **Mobilité sortante à des fins de stage** : à l'étranger dans une entreprise. **Pour des raisons de cursus, ces mobilités ne peuvent s'effectuer qu'en 4^e année.**
Lieu : dans un pays participant au programme ou dans un pays partenaire.
Durée : 2 à 12 mois.

Comment préparer son projet de mobilité ?

- 1- Se soumettre à une sélection : Les étudiants acceptés en mobilité sortante auront été sélectionnés selon les critères suivants : qualité du travail, résultats, degré d'engagement, sérieux, capacité de participation financière.
- 2- Avec le professeur référent, il conviendra de: définir le projet, le type d'enseignement et les cours envisagés.
- 3- Une préparation linguistique et culturelle sera proposée le cas échéant.
- 4- Compléter et déposer le dossier de candidature auprès du bureau des relations internationales pour transmission.
- 5- Passer en ligne le test obligatoire OLS (Online Linguistic Support), avant et après le séjour.
- 6- Faire la demande de Carte Européenne d'Assurance Maladie (gratuit)
- 7- Produire un rapport (textes et images), au retour de la mobilité.



CAMPUS CARAÏBEEN DES ARTS
Pôle EIA



Erasmus+

En matière de financement

La bourse allouée par l'UE est une aide au projet ; elle **ne couvre pas la totalité des dépenses du séjour.**

Tout projet de mobilité impliquera impérativement la participation financière de chaque étudiant (le montant vous sera précisé).

Les taux des bourses Erasmus sont fixés par la Commission Européenne et transmis aux écoles par l'Agence nationale ; ils s'appuient sur plusieurs critères (Destination, coût de la vie, durée, type de mobilité).

Attention !

Le dossier complet de demande de mobilité doit parvenir au BRI du CCA (Bureau des relations internationales) dans le respect des délais qui vous auront été indiqués. Il fera l'objet d'une instruction puis transmission.

Tout dossier incomplet ou hors délai sera rejeté.

N'hésitez pas à vous rapprocher du Bureau des Relations Internationales pour toute information complémentaire.

Contact :

CAMPUS CARAÏBEEN DES ARTS
École supérieure d'art de
Martinique
Bureau des relations
internationales
10, rue des Artistes, Ermitage
97200 Fort-de-France
www.cca-martinique.com

Relations internationales :

Myrtha Marie-Joseph
+596(0) 60 86 36
myrtha.mariejoseph@cca-martinique.com